

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 34

Artikel: Une petite histoire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248132>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sur Bismarck

La presse allemande apporte quotidiennement du nouveau sur le défunt prince de Bismarck. La mine semble inépuisable. Recueillons quelques traits. Savez-vous pourquoi Bismarck n'a point voulu annexer après Sadowa quelques provinces autrichiennes ? Ce n'était point par générosité, mais par crainte... des catholiques. « Nous avons, aurait dit un jour M. de Bismarck à son compère Crispì, nous avons assez de catholiques comme ça, nous nous garderons bien d'en augmenter le nombre. » Dommage que cette considération n'ait pas arrêté le feu chancelier en 1871 quand il s'est agi de l'annexion de l'Alsace - Lorraine. Il est vrai qu'il espérait protestantiser nos provinces et qu'il y a tâché de son mieux.

Au sujet des *Mémoires* de Bismarck, on lit dans une feuille libérale de Munich : « M. de Bismarck n'a commencé la rédaction de ses

Mémoires qu'après sa retraite. A cet effet il s'était rendu à Schœnhausen pour recueillir les matériaux dans ses archives. En voyant là le monceau de documents à compiler, il fut effrayé et laissa le tout sans y toucher. Puis il se mit à dicter sans autre aide que ses souvenirs. C'est Lothar Bucher qui entreprit de sténographier à mesure, sauf à refondre ses notes, après rectification faite sur les documents authentiques ; il passa plusieurs hivers à Berlin dans ce but. Bucher aurait dit à des intimes que le monde serait étonné de voir le peu de nouveau qu'on apprendra par les *Mémoires*. Il y a tout de même des chances pour qu'il en soit autrement, s'il est vrai que les éditeurs ont payé le manuscrit un million de marks. Sinon, il n'y trouveraient pas leur compte.

A propos de millions, il paraît que la fortune de M. de Bismarck se monte à trente millions de marks. C'est la *Neue freie Presse* de Vienne qui l'affirme d'après des renseignements sûrs qu'elle aurait eus de Berlin. On sait



Le prince de Bismarck

fait modèle du protestant allemand », l'homme « choisi par Dieu pour sauver son peuple », l'homme « dont Dieu a visiblement bénî toutes les entreprises ». Bien entendu, c'est à coup de textes bibliques que M. de Bismarck a été envoyé tout droit au ciel, auprès de Guillaume « le Grand », « dans le lieu du repos, de la gloire, de la récompense ».

N'insistons pas. Les pasteurs dits évangéliques ont une singulière idée du mérite humain et de la justice divine. On ne peut pas exiger d'eux qu'ils tiennent en face de la mort le langage d'un Bossuet et d'un Massillon, mais ils devraient décentement s'abstenir de canoniser un Bismarck.

Une petite histoire...

La scène se passe il y a vingt et quelques années. Un ministre d'une nouvelle religion, dite nationale, monte en chaire et entreprend une longue diatribe contre les prêtres d'une

que Bismarck poussait l'économie jusqu'à des limites peu ordinaires et que son ami le juif Bleichröder lui rendait le service de faire fructifier ses valeurs. Mais cela n'explique pas suffisamment comment le pauvre *Junker* a pu acquérir sa colossale fortune. En tout cas si M. de Bismarck a bien géré les affaires de la Prusse, on voit qu'il n'a pas oublié les siennes. Le métier de fondateur d'empire n'est pas seulement glorieux, il est encore lucratif.

Enfin notons l'oraison funèbre prononcée par un pasteur protestant devant le défunt chancelier M. de

Bismarck croyait peut-être en Dieu, puisqu'il a prononcé un jour la parole connue : « Nous Allemands, nous craignons Dieu et n'avons point d'autre crainte. » Mais nous ne sachions pas qu'il ait pratiqué la religion où il était né. Plus d'une fois de timides plaintes s'étaient élevées dans le monde des pasteurs sur l'indifférence religieuse de « certains grands », sur le mauvais exemple venu « de haut ». Et chacun savait ce que parler voulait dire. Cela n'a pas empêché le pasteur Westphal — tel est son nom — d'exalter le « grand chrétien », le « par-

fait modèle du protestant allemand », l'homme « choisi par Dieu pour sauver son peuple », l'homme « dont Dieu a visiblement bénî toutes les entreprises ». Bien entendu, c'est à coup de textes bibliques que M. de Bismarck a été envoyé tout droit au ciel, auprès de Guillaume « le Grand », « dans le lieu du repos, de la gloire, de la récompense ».

N'insistons pas. Les pasteurs dits évangéliques ont une singulière idée du mérite humain et de la justice divine. On ne peut pas exiger d'eux qu'ils tiennent en face de la mort le langage d'un Bossuet et d'un Massillon, mais ils devraient décentement s'abstenir de canoniser un Bismarck.

« Minute, Monsieur, dit-il, en portant la main à sa tête-nue, comme s'il eût voulu saluer ; je voudrais savoir si j'ai l'honneur de parler au fondateur de l'Eglise nationale ?

— A lui-même, mon ami, dit le ministre.

— Alors, reprit l'ouvrier, qui s'était évidemment rafraîchi assez de fois pour se trouver légèrement échauffé, vous êtes bien Monsieur Coulant, le véritable Monsieur Coulant ?

— Précisément.

— « Eh bien ! vous êtes mon homme, s'écria-t-il, c'est vous que je cherche ! Depuis ce matin je suis entré chez tous les marchands de vin du quartier pour savoir l'adresse de l'Eglise nationale : ni vu ni connu ! Il paraît que votre religion est ici en chambre garnie ! »

Monsieur Coulant voulut s'excuser.

— Y a pas de mal, reprit l'ouvrier, moi aussi je suis en chambre garnie ! Mais à la guerre comme à la guerre. »

— Vous avez quelque question à m'adresser, demanda le ministre.

J'en ai vingt, des questions, répondit l'ouvrier, vu qu'on m'a dit que vous étiez un bon enfant ; et moi j'aime les bons enfants.

— Enfin — En douceur donc ! Pour en venir à la fin il faut prendre au commencement. Pour lors, Monsieur le curé, vous saurez que je m'appelle Narcisse Soiffard, un nom qui en vaut un autre, et que j'ai une fille de douze ans qui aide sa mère à casser les matelas. Y a pas de pêche à ça, qu'il me semble.

— Au contraire, le travail est un devoir.

— C'est ce que je répète toujours à ma fille et à sa mère.

Le travail, que je leur dis, c'est un devoir pour la femme... Mais voyez-vous, la maman a des croyances ; elle veut que sa fille fasse sa 1^{re} communion... Si bien donc que je suis allé trouver le curé de notre paroisse et que je lui ai dit la chose.

— Et il vous a répondu ?...

— Ah ! voilà le curieux !... Il m'a répondu que pour communier il fallait savoir ce que l'on faisait.

— C'est-à-dire assister au catéchisme ?

— Juste ! assister au catéchisme, à l'heure où elle travaille avec sa mère ! « Mais mon curé, que je lui ai dit, vous voulez donc nous faire mourir de soif ? Si la petite est obligée d'aller chez vous, l'ouvrage restera forcément en arrière.

— Il faut qu'elle apprenne sa religion, qu'il me répond.

— Je veux bien, pourvu que ce soit en casser des matelas » que je lui redis... Il me semble que c'était clair comme bonjour ! Eh bien, il n'a pas compris ! »

Monsieur Coulant haussa les épaules.

« Cela devait être, dit-il : le clergé n'entend rien aux besoins du peuple. Amenez-moi votre fille et je la ferai communier.

— Sans l'instruire ?

— A quoi bon ? Ce n'est point la science qui est agréable à Dieu. L'Eglise nationale ne demande que de la bonne volonté. »

Soiffard frappa ses mains l'une contre l'autre. « Voilà la religion de mon choix ! s'écria-t-il. Rien que de la bonne volonté ! ça ne ruine et n'ennuie pas... Vous pouvez m'inscrire dans votre paroisse, Monsieur Coulant ; je veux que ça soit vous qui enterriez ma femme quand elle mourra.

— Vous aurez soin seulement, reprit le ministre, de donner à votre fille son extrait de baptême. »

L'ouvrier regarda le ministre et tordit sa casquette qu'il tenait à deux mains :

« Ah ! oui..., son... extrait de baptême... répéta-t-il plus lentement ; il vous faut ça pour la communier ?

— Sans doute.

— C'est que je vas vous dire... Sa mère et moi nous avons toujours été si occupés... que la petite n'a pas été baptisée.

-- Vous pouvez réparer cet oubli.

— Je ne dis pas, mais... ça coûte. D'ailleurs elle est nommée : on l'appelle Rose.

— Au fait, elle a une patronne dans le calendrier. Eh bien ! voyons, nous arrangerons cela ; l'Eglise nationale est accommodante.

— Eh bien ! la voilà la religion de mon choix ; votre main, Monsieur Coulant, sans vous commander.

— C'est entendu, reprit le ministre ; il suffira que votre femme apporte un extrait de votre acte de mariage. »

Soiffard gratta le sol avec le bout de son pied et cracha devant lui :

« Oh ! il faut l'acte de mariage, dit-il, avec quelques embarras ; c'est donc nécessaire ?

— Indispensable. » L'ouvrier se frotta la tête.

« Alors... ça sera difficile, M. Coulant, vu que nous avons beaucoup voyagé, et que, dans les voyages, les papiers, ça s'égarer... d'autant, que je crois, nous avons oublié d'aller à la mairie.

— Ah ! diable !

— Toujours par raison d'économie. Vous devez comprendre ça : un acte de mariage coûte encore plus qu'un baptême, et dans notre état on regarde à toutes les dépenses ; il faut savoir se priver.

— C'est juste, dit le ministre en soupirant ; après tout Dieu a toujours pardonné ! Allons, nous fermerons les yeux, maître Soiffard ; l'Eglise nationale respecte la vie privée.

— Vrai ? s'écria Soiffard. La voilà la religion de mon choix ! Mille millions, M. Coulant, vous êtes un brave homme, et je veux vous payer un verre de vin. »

Le ministre eut beaucoup de peine à se défendre de la politesse de son nouveau paroissien et put regagner son presbytère.

Soiffard le regarda partir, puis étendant la main avec la gravité solennelle des ivrognes :

« C'est dit, murmura-t-il, la religion me vexait quand elle me défendait de boire et de vivre à ma fantaisie ; mais puisque celui-ci a trouvé un culte qui est bon prince, je l'adopte et à partir d'aujourd'hui, je déclare que moi Narcisse Soiffard ainsi que la dame Soiffard et la petite, nous faisons partie de l'Eglise nouvelle nationale à perpétuité. »

• FAX. •

LETTER PATOISE

I suppose, Monsieur le rédacteur, que, quoi que vos imprimerai de latrines rigolottes, vos admette achi, d'au le *Pays du Dunois*, des latrines sérieuses. Permette me de vos en aîdrassie enne que ne veu pe faire rire tot le monde.

Dain nos velaiges les feytes sont tuttes ou cazi tuttes ordiousees. Outre qu'elles se preniant po lai pu belle moitié de genre humain — Lai belle pieume fait le bê loser — elles se bottan dain lai tête qu'elles en sont achi lai moyouie. I me pense qu'ai l'en a de mème en lai velle. Eh bin ! l'Ecriture sainte n'a pe tatafaït de iote avi.

Nos tiuries nos raiccontant des fois l'histoïre di saint homme Job, le patriarche de l'Idumée.

Ai nos diant que le diaile aivai obtenu di Bonduie lai permission d'y faire tot le mā possibie, di pare tot ço qu'ai lavai de bon, po épreuveai sai foi.

Le diaile commence paï y breulai ses mageons aivo le mobilie, ai fait crevai ses chamaux, ses waitches, ses berbis aivo los agnés. Tot ses

bons assins meurant achi, ai n'y léche en inmot ran de bon. Ci pouere hanne a même rédu a se couchie chu in po de femie, ou les tchins y lachin les piâies que tieuvin son coue. Le saint homme Job se résignaie, ai prayai le Bondue diain. « Vos m'ai tot bayie, vos m'ai tot repris, que vot saint nom sait beni. »

Les prédictateurs ne diampent tot. Le diaile tot pris, co qu'ai l'avai de bon, main ai y aivai leschie sai fanne po le faire endialai. Voili l'histoire. Comprentent mes daines.

Donc daque les fanne sont belles, elles ne sont pe tutes boines ; lai preuve en a li ; elles ne sont pe nou pu tutes méchaine, car le calendrie en cite tot pien que son en pairaidis. I n'y ai ponquo vu le nom de lai daine di saint homme Job.

Mèsdaimes, ne pretent pe exemple chu sté que le diaile aivai leschie en ci poure hanne.

Cultivae lai bontae atain que lai bataiae — lai boine fanne fait le bon hanne. —

Mesdemoiselles, djunes feyes aicotumaiae vos ai être boines avio vos fraires et shutot avio vos pairans et tain que vos serrais entraie dain le covent de saint Djoset, covent a qué vos aspirai caji tutes piepe enne ne veut ressennaie en maidame Job.

Ca le bonheur qui vos souhaite.

Amen.

Cà et là

Bismarck et son médecin.

Un jour, aux eaux de Karlsbad en Bohème, le chancelier de fer, se trouvant indisposé, fit appeler le fameux docteur Schweninger.

Celui-ci l'interrogea minutieusement, si minutieusement que le prince, impatienté, lui dit brutalement : « Ne questionnez ce n'est pas tant ! »

Schweninger, sans sourciller, lui répondit tranquillement : « Je suis à vos ordres, mon prince ; cependant, si vous désirez vous faire traiter sans être questionné, faites appeler un vétérinaire, qui a l'habitude de traiter de cette façon. »

Bismarck, comme l'on dit, en devint « bleu ». Il dut se retenir pour ne pas sauter à la gorge de l'impertinent. Pourtant il se calma, puis dit au docteur :

— Eh bien, questionnez-moi, mais j'espère que vous vous montrerez un aussi habile médecin que vous êtes un grossier personnage.

Ainsi débuta leur amitié.

Côte de l'argent

Du 17 août 1898

Argent fin en grenailles... fr. 105 le kilo.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 32 du *Pays du Dimanche* :

120. LOGOGRIFFE

Caniche, chien, niche, Chine, anche cane, chie, aiche, âne, hie, ni.

121. CHARADE

Dé-boire (déboire).

122. ANAGRAMME - MÉTAMORPHOSE

Oseille, soleil.

123. ÉNIGME.

Le cygne.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Marguerite d'Ajoie à Porrentruy ; Didi et Marigritte à Boncourt ; Violette à Porrentruy.

128. ANAGRAMME.

Cinq pieds forment mon nom ; si l'on me considère

Sous mes divers aspects, je suis lame de verre ;

Puis un verbe exprimant le sens d'habillement ;

Certain objet unissant fortement

Deux plaques de métal ; enfin ainsi l'on nomme

Une fontaine à Rome.

129. CHARADE.

Mon *m* est possessif, souvent on te l'applique ;

Mon *second* autrefois se voyait à la cour ;

On peut faire non tout à l'aide du tambour

Sans doute, c'est pourquoi j'aime cette musique.

130. ÉNIGME

On la trouve dans la prairie,

Les enfants l'aiment au printemps.

Il l'emportent toute fleurie,

En chantant joyeux et contents.

Tout homme des champs sait la faire

En pliant un peu le jarret ;

Et sans doute qu'il la préfère

A celle qui vient du fleuret.

P'us d'un pour son bon vin la loue,

En fait l'éloge à ses clients,

Mais quant à moi, je te l'avoue,

J'y tiens avec du foin dedans.

Vas-tu par hasard en voyage,

Prends les solides, ça vaut mieux,

Car tu ne serais guère sage

D'en choisir une au lieu de deux.

131. LOGOGRIFFE.

Marin, sur trois pieds, je te berce,
Enfant, sur quatre, je te berce.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi
soir, 30 août.

Publications officielles

Convocations d'assemblées

Béoumont. — Assemblée communale, samedi 27 août, à 1 heure pour arrêter la liste des ayants droit aux gaubies d'affouage et décider de quelle manière elles seront reparties ; décider si la commune veut augmenter sa prise d'actions en faveur du chemin de fer Saignelégier-Glovelier ; statuer sur une demande de concession de passage.

Les Bois. — Dimanche 4 septembre, après l'office, pour passer les comptes de 1897 et examiner de quelle manière on veut réparer le grand puits.

Saignelégier. — Mardi, 23 août, à 9 h. du matin pour ratifier la convention intervenue entre les communes de Montfaucon et de Saignelégier concernant la fourniture de l'eau ; donner pouvoir à la commission de bâtisse pour établir un plan d'alignement ; statuer sur une demande de terrain ; statuer sur l'installation de la lumière électrique à l'orphelinat de Belfonds.

Tavannes. — Assemblée bourgeoise, samedi 20 août, à 8 h. du soir pour discuter le projet d'un pâturage primé à *Orange* et décider si l'on veut continuer les systèmes actuels pour l'assistance.

Mises au concours

Les places de :

Secrétaire de l'École de Neuveville et de Greffier du Tribunal de Courtelary, dont les fonctions vont expirer. S'inscrire d'ici au 27 août courant à la Chancellerie d'Etat.

L'éditeur : Société typographique, Porrentruy.